

## Les obligations vaccinales et les certificats de vaccination

Service Communal Hygiène et Santé de Toulon



Ville de Toulon > [www.toulon.fr](http://www.toulon.fr)

### Comment profiter des séances gratuites de vaccinations organisées par le SCHS ?

La vaccination est un moyen essentiel de prévention pour éviter certaines maladies contagieuses et leurs complications mais également un moyen d'éradiquer des maladies comme la variole.

L'amélioration de la couverture vaccinale est un des programmes du plan régional de santé publique (PRSP) en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, plan auquel la ville de Toulon participe de manière active.

#### ➤ **Quels vaccins sont proposés par le SCHS ?**

- Des vaccins contre la Diphtérie, le Tétanos, la Poliomyélite, La Coqueluche, l'Haemophilus influenza de type B, l'Hépatite B, la Rougeole, les Oreillons, la Rubéole et la méningite C.
- D'autres injections vaccinales peuvent être pratiquées gratuitement à condition que les personnes intéressées apportent le vaccin. (vaccins contre la Grippe, l'Hépatite A...)

#### ➤ **Quand pouvez-vous venir vous faire vacciner ?**

- Les séances de vaccination ont lieu tous les mercredis :
  - Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mercredis de 14h à 16h
  - Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- **Attention :**
  - Pas de séance pendant les mois de juillet et d'août
  - Reprise de séance le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de septembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.
  - Pas de séance les 2 mercredis des congés scolaires de fin d'année.

#### ➤ **Qui peut venir se faire vacciner ?**

- Toute personne à partir de 6 ans
- Tout mineur doit être accompagné d'un parent détenteur de l'autorité parentale.

### Quelles sont les obligations vaccinales en France et à l'étranger ?

L'équipe du SCHS est là pour vous renseigner. Leurs conseils peuvent être des "conseils vaccinaux", des indications de traitements (contre le paludisme) et des conseils pour les voyages internationaux sur les bonnes attitudes à adopter en matière d'hygiène. Si vous partez en voyage certaines vaccinations sont fortement recommandées en fonction du pays où vous désirez aller.

Pour vous tenir informé, consultez ces sites officiels au fait de l'actualité :

- Site du Ministère des Affaires étrangères et européennes

**Certains vaccins sont pratiqués à l'hôpital Sainte Musse sur rendez-vous :**

- Le vaccin contre la Fièvre Jaune : Sainte Musse, téléphoner au 04 94 14 50 00

Une "**consultation du voyageur**" fonctionne dans le service Conseils aux voyageurs de l'hôpital Sainte Musse :

- Prescription de traitements adaptés en fonction des pays visités : 04 94 14 50 00

### Quelles sont les nouvelles recommandations du calendrier vaccinal ?

De nouvelles recommandations concernant entre autre, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains 6 / 11 / 16 / 18, la vaccination contre la tuberculose, la vaccination contre la varicelle...

Pour plus de renseignements consultez :

► Calendrier vaccinal 2019 et Charte des données personnelles de la ville de Toulon

Depuis le 1er janvier 2018, 11 vaccinations sont obligatoires et conditionnent l'entrée en collectivité pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018. Il s'agit des vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (antérieurement obligatoire), la coqueluche, les infections invasives à *Haemophilus influenzae* de type B, l'hépatite B, les infections à pneumocoque, les infections invasives à méningocoque de séro groupe C, la rougeole, les oreillons et la rubéole (tous antérieurement recommandés) "Ministère des Solidarités et de la Santé"

► Les informations pratiques sur les vaccins et la vaccination

## Comment obtenir un certificat de vaccination ?

- Quelle est l'utilité d'un fichier vaccinal ?
  - Le fichier vaccinal, géré par le SCHS, permet aux personnes qui en font la démarche de centraliser leurs vaccinations afin de leur envoyer des conseils vaccinaux conformes au calendrier vaccinal annuel.
- Dans quel cas a-t-on besoin d'un certificat de vaccination ?
  - Un certificat vaccinal est un relevé de toutes les vaccinations réalisées utiles pour les inscriptions, les embauches et les voyages pédagogiques.
- Quand peut-on obtenir ces renseignements ?
  - Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
  - Sur place, en téléphonant au 04 94 36 31 67 - 87 39 ou par courriel [vaccinations@mairie-toulon.fr](mailto:vaccinations@mairie-toulon.fr)

## En savoir plus

[Qu'est-ce qu'un vaccin \[1\]?](#)

## Contacts -

[Service Hygiène \[2\]](#)

➤ [TOUT L'ANNUAIRE \[3\]](#)

**Mairie de Toulon**  
Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

## Liens:

[1] <http://vaccination-info-service.fr/?gclid=CNfviKvomdQCFcLGGwoddQwPmg>

[2] <https://toulon.fr/service-hygiene-0>

[3] <https://toulon.fr/annuaires>